

## Semaine « Découvertes » 2024

Madame, Monsieur,

Offrir un enseignement de qualité constitue certes l'essentiel de notre effort, mais nous avons aussi à cœur de procurer à nos élèves des occasions de rencontres culturelles, sportives, scientifiques ou tout simplement humaines, en dédiant une semaine à la découverte d'autres horizons.

Nous souhaitons donc mettre sur pied, du **25 au 28 mars 2024** les projets suivants :

### 1<sup>re</sup> année Maturité et Certificat

Les activités de 1<sup>re</sup> année ont lieu par classes.

- Du lundi 25 au mercredi 27 mars (ainsi qu'éventuellement l'après-midi du jeudi 28 mars), les classes participeront à des excursions ou autres activités conduites par des maîtresses et maîtres de la classe. Leur programme ainsi que leur coût détaillés, feront l'objet d'une communication ultérieure.
- Le matin du jeudi 28 mars (voire également l'après-midi) sera occupé par des présentations et ateliers organisés par le groupe Durabilité.

Le coût des activités s'élèvera au max. à CHF 200.-/élève.

### 2<sup>e</sup> année Maturité et Certificat

Les élèves de 2<sup>e</sup> année participent à l'une des activités culturelles, scientifiques, linguistiques ou sportives qui seront, sous réserve d'un nombre d'inscriptions suffisant, ouvertes du 25 au 28 mars, ou au camp d'escalade, organisé du 17 au 21 juin 2024.

Les élèves inscrits au camp d'escalade de juin ont congé du 25 au 28 mars. Ils peuvent cependant participer, en plus du camp de juin, à une activité de mars, en fonction des places disponibles.

Le détail de ces activités fait l'objet d'une brochure consultable sur le site internet du gymnase. Le formulaire d'inscription (3 choix obligatoires) devra être remis au secrétariat dûment complété et contresigné par un représentant légal de l'élève mineur au plus tard le 27 novembre 2023.

Le coût de participation aux activités (mars ou juin) s'élèvera au max. à CHF 400, respectivement CHF 500 pour les séjours de type linguistique ou culturel.

### **3<sup>e</sup> année Maturité et Certificat**

Les élèves de 3<sup>e</sup> année M et C partiront, avec leur classe, en voyage culturel. Les informations précises relatives à ce voyage seront communiquées sitôt établies par les maîtres organisateurs.

Le prix de ce voyage sera de max. CHF 650.-, repas compris.

### **4<sup>e</sup> année Maturité Spécialisée Orientation Pédagogie**

Des cours d'appui sont organisés pour les aider à préparer leurs examens. Un horaire de ces cours et un formulaire d'inscription seront communiqués en temps voulu. S'ils n'y participent pas, les élèves sont libérés des cours pendant cette semaine.

#### **Remarques :**

Toutes ces activités sont soumises au Règlement des Gymnases (art. 38). La présence des élèves est obligatoire. Un congé ne sera accordé que pour raisons impérieuses, sur demande écrite à la directrice.

2M : les demandes de changement de l'activité attribuée par la direction, pour d'évidentes raisons d'organisation, ne pourront pas être prises en considération.

En cas de difficultés financières personnelles, quel que soit le montant de l'activité, on pourra adresser une demande de subside à la directrice (formulaire disponible au secrétariat ou sur notre site).

Les frais déjà engagés pour une activité ou un voyage ne sont pas remboursés par le gymnase, même en présence d'un certificat médical. Il appartient aux représentants légaux ou élèves majeurs de contracter une assurance annulation voyage, s'ils le souhaitent.

En espérant que votre enfant trouvera plaisir et enrichissement durant l'activité à laquelle il participera, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Direction



Toni Cetta, doyen

Copies : – Conseil de direction  
– Corps enseignant  
– Collaboratrices et collaborateurs de La Cité  
– Concierges